

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Les processus de ré-affiliation d'hommes en situation d'itinérance

THÈSE DE SPÉCIALISATION
PRÉSENTÉE COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU BACCALaurÉAT EN PSYCHOLOGIE
PROFIL HONOURS

PAR
Alexandrine Gauthier

SOUS LA SUPERVISION DE
Sophie Gilbert, Ph D.

Mai 2018

REMERCIEMENTS

En premier lieu, j'aimerais remercier ma superviseuse de thèse, Sophie Gilbert, pour sa compréhension et son support rigoureux à travers les diverses étapes de ce projet. Il me paraît également primordial de souligner l'apport de sa vaste connaissance du milieu de l'itinérance ainsi qu'à ce qui a trait à la recherche qualitative, permettant l'ajout de profondeur à la présente étude. Enfin, j'aimerais la remercier pour la liberté qu'elle m'a laissée pour réaliser ce projet.

De plus, un merci plus particulier aux participants qui se sont livrés à l'exercice, ardu par moment, d'entretiens portant sur leur histoire de vie. Ces témoignages étaient extrêmement touchants et attestaient de la résilience incroyable de ces hommes.

Enfin, il est de mise de remercier l'organisme collaborateur, l'Accueil Bonneau, mais plus particulièrement les gens qui ont favorisé la mise en œuvre de ce projet : Aline Bourcier, directrice des bénévoles, Stéphanie Rousseau, responsable du service d'hébergement, Céline Robitaille, intervenante communautaire à la maison Joseph-Vincent. Leur générosité, implication et connaissance du terrain ont grandement contribué à la réalisation et l'enrichissement de l'étude.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
RÉSUMÉ	v
PROBLÉMATIQUE	6
Des chiffres inquiétants	6
Comorbidité et diversité des profils	6
Enrayer l’itinérance?	8
CONTEXTE	9
Itinérance, une définition.....	9
L’itinérance, du point de vue de la désaffiliation	10
Facteurs favorisant la sortie	12
Conceptualisation de la ré-affiliation	12
QUESTION DE RECHERCHE ET OBJECTIFS	14
MÉTHODOLOGIE	15
Posture du chercheur et de la recherche	15
Paradigme	15
Approche	16
Échantillon	16
Méthode de collecte des données	16
Méthode d’analyse	17
Stratégies pour assurer la rigueur	18
Considérations éthiques spécifiques	19
RÉSULTATS	19

Description des participants et ensemble des résultats	19
Les précurseurs et le parcours d'itinérance	20
Rallumer les lumières en douceur	22
Mobilisation de soi	23
Les fondements de l'intervention bienveillante	25
Enjeux liés à l'âge	26
DISCUSSION	27
Limites de l'étude	30
Portée des résultats	31
Pistes de recherches futures	31
CONCLUSION	32
RÉFÉRENCES	33
ANNEXE I : Schéma d'entretien	37
ANNEXE II : Formulaire de consentement	40
ANNEXE III : Certificat d'approbation éthique	43

RÉSUMÉ

De multiples organismes se dédient à la réinsertion sociale des personnes en situation d'itinérance. Pourtant, peu d'études se sont intéressées aux facteurs favorisant la « sortie » de l'itinérance (Colombo, 2003). Afin d'adopter une vision heuristique du phénomène, la présente étude entrevoit l'itinérance (et sa sortie) sous l'angle d'un processus, fondé sur le passage de la désaffiliation à une éventuelle ré-affiliation – cette conception d'une rupture de lien relative à l'itinérance faisant consensus dans la littérature. Plus précisément, cette étude s'intéresse aux divers processus du parcours d'individus ayant vécu une période d'itinérance, qui les ont amenés à se ré-affilier. Les participants, deux hommes âgés entre 45 et 55 ans en logement supervisé, ont été rencontrés à trois reprises, lors d'entretiens semi-structurés ayant pour thème leur histoire de vie avant, pendant et après leur passage dans la rue. Afin de dégager ces processus, l'analyse thématique suivie d'une théorisation ont été utilisées. Nos résultats soulignent que la sortie de rue semble être une dynamique relationnelle entre l'individu qui se mobilise et l'intervenant, qui soutient cette mobilisation. De plus, un changement de temporalité semble s'exprimer au cours de ce parcours. Enfin, cette sortie semble s'exprimer différemment selon les tranches d'âge : l'urgence de s'en sortir semble s'instaurer comme motivation première, faisant écho au nouveau rapport au temps (désormais perçu comme ayant une finitude et étant compté) qui paraît s'instaurer chez les individus en mitan de vie (40-65 ans). Cette étude exploratoire ouvre la voie à un regard novateur sur le processus de sortie de l'itinérance, qui pourrait orienter les interventions en ce domaine.

PROBLÉMATIQUE

Des chiffres inquiétants

À travers les époques, des individus ne cessent de se retrouver, de façon volontaire ou non, en marge de la société et sans foyer. L'itinérance, appelée à l'époque vagabondage, était déjà présente dans les grandes villes d'Europe au tournant du 14^e siècle (Castel, 1991). Cette situation n'est donc pas propre à notre époque.

Malgré la présence récurrente de ce phénomène, les chercheurs se butent à la difficulté d'en estimer l'importance. Il s'agit, en effet, d'une population difficilement accessible, ce qui serait attribuable en majeure partie à leur situation de non-domiciliation. Au niveau canadien, l'ampleur de l'itinérance a été évaluée avec le nombre de personnes ayant recours, au moins une fois dans l'année, aux ressources d'hébergement pour sans-abri. Ainsi, en 2009, 147 000 Canadiens ont été dénombrés comme utilisateur de ces services (Gouvernement du Canada, 2013). Or, puisque seule une partie de la population itinérante utilise ces ressources, on peut présumer que ces chiffres sous-estiment l'envergure de la situation. De plus, une forme particulière d'itinérance, l'itinérance cachée – soit le fait de dormir chez de la famille, des amis, dans sa voiture ou autre de façon temporaire et de ne pas avoir de foyer fixe – a été portée à l'attention des chercheurs (Rodrigue, 2016). Cette dernière ferait grimper le nombre d'individus en situation d'itinérance à environ 2,3 millions de personnes dans un moment de leur vie (Rodrigue, 2016). De ce nombre, près de 20% ont rapporté que cette période s'était étendue sur plus d'un an (Rodrigue, 2016).

Comorbidité et diversité des profils

Les différents recensements de la population itinérante ont permis de cerner certains aspects pertinents à la description de cette problématique. Mis à part l'absence de domicile, divers éléments sont associés au fait d'être itinérant. Plusieurs individus dans la rue présentent des problèmes de santé mentale et de santé physique (Fournier et Chevalier, 1998; Latimer, McGrégor, Méthot et Smith, 2015). En effet, plus de 40% de la population itinérante sondée mentionne posséder une prescription pour pallier des problèmes de santé mentale (Latimer, Méthot et Cao, 2015). De plus, une comorbidité importante avec les problèmes de dépendance (toxicomanie, alcoolisme et dépendance au jeu) chez ces derniers a été rapportée (Fournier et

Chevalier, 1998). Plus spécifiquement, « le quart des répondants disent avoir une dépendance à l'alcool et 31% à au moins une drogue » (Latimer, Méthot et Cao, 2015, p. 50). Enfin, plusieurs de ces individus connaissent ou ont connu des difficultés relationnelles. Des études sur l'histoire familiale des personnes en situation d'itinérance ont rapporté de la présence, au cours de l'enfance, d'abus physique, sexuel, émotionnel; de la violence et de l'abus de substance des figures parentales et plus largement, de l'instabilité familiale (Karabanow, 2008). Certains mentionnent même que les milieux de placement tendent à répéter les expériences traumatiques que les jeunes ont vécues dans leur milieu familial (Karabanow, 2008). Ces situations d'abus et de violence ont tendance à se répéter à l'âge adulte, puisque près du quart des femmes itinérantes nomment ces enjeux comme causes de la perte de logement (Latimer, McGrégor, Méthot et Smith, 2015). Toutefois, il semble difficile d'établir si différents éléments tels la toxicomanie, les problèmes de santé mentale, etc., sont des précurseurs ou des conséquences de l'itinérance. Il est néanmoins fort probable que la fréquentation de la rue exacerbe plusieurs de ces difficultés.

Les profils d'individus rencontrés dans la rue sont multiples. Tout d'abord, le temps passé y varie. Néanmoins, la majorité de cette population n'y passe pas toute sa vie; seulement 33% des personnes en situation d'itinérance verront leur situation qualifiée d'itinérance chronique, avec des épisodes d'itinérance de plus de trois ans (Latimer, Méthot et Cao, 2015). De plus, ce groupe est composé d'hommes et de femmes. Or, le sexe masculin y est surreprésenté, particulièrement lorsqu'il est question d'itinérance en lieux extérieurs où la proportion atteint 93% (Fournier et Chevalier, 1998; Latimer, McGrégor, Méthot et Smith, 2015). Par contre, cette tendance s'inverse en logements transitoires, puisque les femmes représentent 54% de leur clientèle (Latimer, McGrégor, Méthot et Smith, 2015). En fait, de plus en plus de femmes sont touchées par l'itinérance (Gilbert, Emard, Lavoie et Lussier, 2017). Par ailleurs, les enjeux rattachés à l'itinérance semblent différer selon le genre. En effet, lorsqu'il leur est demandé les raisons contribuant à la perte de logement, les femmes semblent rapporter davantage de situations de violence et d'abus, 22% contre 4 % pour les hommes (Latimer, McGrégor, Méthot et Smith, 2015). Ensuite, deux fois plus d'hommes rapportent être dépendants aux drogues et à l'alcool (Latimer, McGrégor, Méthot et Smith, 2015). Enfin, plus de femmes que d'hommes rapportent avoir un enfant à leur charge (Latimer, McGrégor, Méthot et Smith, 2015). Par contre, il importe de mentionner qu'à l'intérieur d'un même sous-groupe, plusieurs parcours et caractéristiques sont présents; il n'existe donc pas de parcours-types menant à l'itinérance.

Ces études dépeignent le caractère multifactoriel et diversifié de l'itinérance, qu'il importe de prendre en compte non seulement afin de mieux définir l'itinérance, mais également afin d'envisager des stratégies de soutien à la « sortie de la rue ».

Enrayer l'itinérance?

Afin de contrer l'itinérance, plusieurs stratégies sont envisageables. Tout d'abord, de nombreux organismes et ressources répondent aux besoins urgents de personnes en situation d'itinérance en offrant nourriture, vêtements et lit pour la nuit. Or, bien que primordiale et essentielle, cette aide apportée, si elle est la seule mise en place, peut placer les bénéficiaires dans une situation de dépendance face à ces services (Castel, 1999; Poirier, 1996). D'une part, ceux-ci se retrouvent dans l'obligation de respecter les contraintes d'horaire des organismes et doivent se satisfaire des outils et ressources disponibles et d'autre part, cette aide « ne permet pas nécessairement de modifier les conditions socioéconomiques et psychosociales qui ancrent des personnes dans l'itinérance [...] ni non plus à l'inciter à une démarche de prise en charge personnelle » (Poirier, 1996, p. 89).

Dans l'optique de fournir une aide plus ajustée aux besoins de la population itinérante, de nombreux programmes et organismes se sont dédiés à la réinsertion sociale. Cette réinsertion est souvent envisagée en termes de domiciliation (posséder un domicile) ou de programmes de pré-employabilité (augmenter les compétences à l'emploi). Plusieurs études rendent compte de l'efficacité de ces programmes (Gray, Nelson, Shaffer, Stebbins & Farina, 2017; Holmes, Carlisle, Vale, Hatvani, Heagney & Jones, 2017; Marronne, 2005; Tsemberis, Gulcur, Nakae, 2004; Vachon, 2011). La domiciliation est, en effet, considérée par plusieurs comme le point de départ de la « sortie de rue » (Colombo, 2003; Laberge & Roy, 2001). De plus, ces deux types de programmes semblent avoir des effets positifs sur la stabilité des bénéficiaires et sur les compétences requises pour acquérir et maintenir un emploi (Gray, Nelson, Shaffer, Stebbins & Farina, 2017; Holmes, Carlisle, Vale, Hatvani, Heagney & Jones, 2017; Marronne, 2005; Tsemberis, Gulcur et Nakae, 2004; Vachon, 2011). Par contre, tel que mentionné précédemment, l'itinérance est caractérisée par un cumul de différents problèmes (autre l'instabilité résidentielle), telles la dépendance aux drogues et à l'alcool et des difficultés relationnelles (Fournier et Chevalier, 1998; Karabanow, 2008), qui constituent une barrière à la réinsertion sociale. Or, en plus de ne pas mettre l'accent sur ces aspects, certains programmes exigent une

sobriété initiale pour y avoir accès (Tsemberis, Gulcur et Nakae, 2004). Par conséquent, la domiciliation et l'emploi à eux seuls, même s'ils s'avèrent des facteurs importants dans la sortie de rue, semblent ne fournir qu'une issue partielle (Gilbert, Émard, Lavoie et Lussier, 2017; Latimer, McGrégor, Méthot, Smith, 2015; Poirier et al., 1999). Afin d'adopter une perspective plus englobante, certains programmes, comme celui de l'organisme La rue des Femmes, prennent en considération la composante relationnelle dans leur intervention. Cette approche, basée sur le concept de « santé relationnelle », semble porter fruit, puisque deux femmes sur trois réussissent à trouver un logement de façon durable (Gilbert, Émard, Lavoie et Lussier, 2015). Il semble donc que la composante sociale de l'itinérance soit importante, autant dans sa définition que dans l'intervention.

Tout comme cette approche, la présente étude se fonde sur une compréhension plus exhaustive de l'itinérance, tout en ayant le souci de rendre compte de la diversité des profils et de l'expression singulière de ces différentes réalités. L'itinérance et sa sortie seront ici considérées sur un continuum reliant la désaffiliation sociale à la ré-affiliation sociale.

CONTEXTE THÉORIQUE

L'itinérance, une définition

Pour cerner de plus près la sortie de rue, il semble important d'examiner son antécédent, l'itinérance. La définition de cette dernière semble faire débat auprès des divers auteurs. Il faut savoir que la conception de celle-ci a évolué au cours du temps, affectant ainsi ses différentes appellations et définitions. Au départ, des termes assez péjoratifs étaient utilisés comme indigents, mendiants, vagabonds (Castel, 1991). Par la suite, une vision davantage teintée de neutralité a été mise de l'avant avec le terme « sans domicile fixe » (Fournier et Chevalier, 1998). Néanmoins, dans sa définition, ce terme se limite à la situation de non-domiciliation de l'individu (Fournier et Chevalier, 1998). Il ne prend pas en compte son caractère multifactoriel, tel que mentionné précédemment (Karabanow, 2008; Latimer, McGrégor, Méthot, Smith, 2015; Lussier et Gilbert, 2015).

Plus récemment, la Politique en itinérance du gouvernement du Québec a émis cette définition en matière d'itinérance :

L'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes (Gouvernement du Québec, 2014, p.30).

Cette dernière ne se restreint pas à la mention de l'absence de domicile, elle aborde également des facteurs explicatifs de cette situation. En premier lieu, l'accessibilité restreinte aux appartements, on suppose à prix modique, est abordée. En effet, la crise du logement, c'est-à-dire, le prix élevé du logement privé et l'accès restreint aux logements sociaux, est établie comme l'une des quatre composantes structurelles de l'itinérance (RAPSIM, 2003). Les autres facteurs structurels sont les politiques sociales, notamment les compressions budgétaires qui sous-tendent une aide financière restreinte pour les plus démunis, le changement du marché de l'emploi, par exemple le fait que les emplois disponibles demandent désormais une plus grande scolarisation, plaçant les personnes non diplômées dans une situation d'exclusion, ainsi que la désinstitutionnalisation en santé mentale (RAPSIM, 2003). Ces éléments, bien que non négligeables dans la compréhension de l'itinérance, ne seront pas spécifiquement ciblés par la présente recherche. Du reste, un autre facteur causal est abordé dans la définition précédente, soit la difficulté à se maintenir en logement, en raison de l'incapacité d'entretenir des rapports avec la communauté. Ceci met encore une fois de l'avant l'importance des enjeux relationnels pour comprendre l'itinérance. De plus, l'allusion à une combinaison de facteurs sous-entend qu'il n'y a pas un parcours prédéfini qui mène à l'itinérance. C'est dans cette perspective de la complexité d'un parcours, parsemé de failles dans l'affiliation sociale, que cette étude entrevoit l'itinérance.

L'itinérance, du point de vue de la désaffiliation

Comme l'explique Castel, il s'agit « presque toujours [d'] un manque de ressources matérielles qui fait basculer un individu dans la dépendance et le constitue en un client d'un service social » (1991, p. 139). Néanmoins, cela ne permet pas de mettre en lumière les processus qui ont conduit l'individu à être dans cette situation de grande nécessité. Afin d'éclairer ce phénomène, Castel (1991) l'a dépeint sous l'angle de la désaffiliation. Ce concept de

désaffiliation s'articule autour de deux facteurs, chacun étant situé sur un continuum. Le premier, concerne la situation d'emploi de l'individu. Cette dernière pouvant s'exprimer au bout du continuum par un emploi stable et à l'autre extrémité, par l'absence d'emploi. Le deuxième se rapporte à l'inscription sociale de l'individu, pouvant se traduire par une forte insertion dans le réseau sociofamilial ou, à son opposé, une non-insertion dans celui-ci. De plus, pour le deuxième facteur, deux éléments sont inclus : 1) l'aspect familial, qui plus tard a été élargi par Toboada Léonetti et De Gaulejac aux divers « groupes primaires » dans lesquels l'individu peut s'inscrire : famille, amis, voisins (1994); 2) l'aspect culturel (Castel, 1991). En ce qui concerne la sphère culturelle, l'auteur la définit comme un partage des valeurs communes et une manière d'habiter l'espace. Il faut ajouter qu'un décrochage au niveau des normes et représentations culturelles amène l'individu à un certain décrochage de la normativité. Ce décrochage ne serait pas en soi négatif, mais l'individu risque le rejet par la société dans laquelle il se situe (Toboada Léonetti et De Gaulejac, 1994). En ce sens, s'il combine une faible inscription dans les « groupes primaires » ainsi que dans sa culture, l'individu possède une grande fragilité au niveau relationnel. Lorsque s'y ajoute l'absence d'emploi, l'individu se retrouve davantage isolé et restreint dans ses ressources disponibles. Ce dernier se retrouve donc non seulement en grande situation de manque, mais également, « en rupture de lien sociétal » (Castel, 1991, p. 139). La très grande précarité est donc comprise, par Castel, comme résultant « d'une série de ruptures d'appartenances et d'échecs à constituer du lien » (Castel, 1991, p.139).

Cette désaffiliation peut être observée sous plusieurs formes dans la population itinérante, mais elle se présente régulièrement dès l'enfance : on observe, pour plusieurs, une faille de l'investissement par les « instances nourricières primaires » (Karabanow, 2008; Lussier et Gilbert, 2015). De plus, nombreux sont ceux qui ont connu la violence et l'instabilité dans l'environnement familial (Karabanow, 2008; Lussier et Gilbert, 2015). Leur enfance apparaît également caractérisée par des difficultés relationnelles et d'attachement qui semblent encore présentes et les affecter à l'âge adulte (Poirier, 1996; Poirier et al., 1999) dès lors que leur « vie affective [...] semble être caractérisée par rejet, méfiance et exclusion » (Lussier et Gilbert, 2015, p. 75). L'accès aux diverses sphères sociales, permettant la réalisation des projets de vie, la transmission des valeurs et la protection, semble compromis; en conséquence, l'individu investissant peu de liens se retrouve seul et sans protection dans l'épreuve (Simard, 2016). Si celui-ci se retrouve sans emploi, il n'a personne d'autre que lui-même vers qui se tourner.

L'itinérance interviendrait donc comme « stratégie de survie » (Simard, 2016, p. 53) ou encore, pour certains, comme une façon de s'abstraire de situations particulièrement difficiles en rompant les liens de façon catégorique avec le monde.

Facteurs favorisant la sortie

Les quelques études portant sur la sortie de rue ont soulevé certains facteurs facilitants. Certaines caractéristiques individuelles semblent favoriser cette sortie. Pour ces chercheurs, il s'agit d'un processus qui provient d'abord de soi et qui demande une motivation et une implication continue (Colombo, 2015; Karabanow, 2008). Cela peut se traduire par l'arrêt de la consommation de drogues et d'alcool, mais plus encore, par le fait de s'impliquer dans des activités constructives, d'assumer de nouvelles responsabilités, de mettre en valeur ses forces personnelles et de construire des rêves et un futur (Brown et Amundson, 2010; Hackman, 2002; Karabanow, 2008; Raleigh-Duroff, 2004). De plus, des conditions environnementales et relationnelles semblent favoriser cette sortie. Le soutien de la famille, des amis, et des professionnels par l'écoute et l'encouragement semble faire sentir aux personnes ayant vécu l'itinérance que quelqu'un se préoccupe réellement d'eux, ce qui stimulerait la sortie (Hackman, 2002; Karabanow, 2008; Raleigh-Duroff, 2004). Le lien à l'environnement et aux autres semble, par conséquent, être une pierre angulaire de la sortie. Dans l'intervention, Simard aborde le « soutien de projet d'être de l'individu » (2016, p. 75), soit l'accompagnement dans le cheminement, les épreuves et les différents buts de celui-ci comme élément requis à la sortie. De Rivoyre souligne également qu'« il importe déjà de proposer de créer ou renouer un lien [...] renouer avec un type de rapport dont il a été privé : rapport à soi-même dans la sécurité [...] restaurer un environnement solide et sécurisant » (2001, p. 29).

Conceptualisation de la ré-affiliation

Deux études se sont avérées extrêmement pertinentes à la présente recherche : celle de Colombo, ayant pour objet la « sortie de rue » et celle de René et Duval, portant sur les pratiques d'affiliation des Auberges du cœur (Colombo, 2015; René et Duval, 2008). En premier lieu, ces deux recherches témoignent, encore une fois, de la place indéniable de l'individu dans ce processus. Par conséquent, explorer le point de vue du sujet sur sa sortie ainsi que sur les manières dont ce dernier déploie sa mobilisation apparaît fondamental pour une compréhension fertile. Ensuite, ces deux études adoptent une vision non-dichotomique de l'itinérance et de sa

sortie. Plus précisément, Colombo aborde la sortie comme un « processus dynamique et paradoxal, de passage d'un mode de vie (celui de la rue) à un autre » (2003, p. 192). De ce fait, il s'avère intéressant d'examiner de plus près les différentes étapes de cette mobilisation et de voir comment celle-ci se modifie au cours du temps, en plus de préciser quels éléments la soutiennent. De plus, René et Duval soutiennent la conception de l'itinérance en termes de désaffiliation sociale, et la compréhension de la sortie de l'itinérance comme affiliation (2008). Enfin, ces derniers soutiennent que l'affiliation est davantage que le lien social : elle représente « l'investissement dans des rôles de travailleur, de parent, dans les différents rapports sociaux » (René et Duval, 2008, p. 5).

Néanmoins, la présente étude se distingue des précédentes en plusieurs points. En premier lieu, elle se différencie de celle de René et Duval, qui est d'abord axée sur une évaluation des pratiques des Auberges du cœur et non sur les processus de sortie de rue en soi (2008). De plus, la principale distinction consiste en la population ciblée. En effet, les deux études précédentes ainsi que le petit corpus de littérature scientifique portant sur la sortie de rue tendent à opter pour un échantillon de jeunes, encore adolescents ou au début de l'âge adulte. Or, même si certains éléments se recoupent, plusieurs mentionnent que l'expression de l'itinérance à l'adolescence et au début de l'âge adulte se différencie de l'itinérance en période adulte (Colombo, 2015). La rue serait davantage vécue, chez les jeunes, comme « l'expression de la marginalité associée aux enjeux de la jeunesse » (Colombo, 2015, p. 12). De plus, mis à part la situation d'itinérance comme telle, les jeunes et les adultes ne vivent pas les mêmes enjeux. Plus précisément, ces deux groupes ne sont pas préoccupés par les mêmes tâches développementales (Levisson, 1986). L'adolescent a pour tâches de remanier et d'établir son identité à travers l'instauration d'un système de valeurs qui lui est propre, une identité professionnelle et sexuelle (Erikson, 1972, 1974; Houde, 1999). Le jeune adulte (d'environ 17 à 45 ans) a pour objectifs le développement de son autonomie par l'endossement de différentes responsabilités, l'exploration et l'investissement dans les sphères du travail, de l'amitié, des relations amoureuses et par la suite, de la fondation d'une famille (Levisson, 1986). Il s'agit donc d'une période particulièrement fertile et productive dans plusieurs aspects de la vie. Par contre, au moment du mitan de la vie (40-65 ans), les diverses explorations ont eu lieu, la tâche n'est plus d'explorer, mais bien de faire sens de ses expériences. On parle d'une phase de réajustement (Levisson, 1986). Il est donc probable que cette tâche (faire sens des expériences) soit contrée par le désinvestissement,

inhérent à l'itinérance, des sphères de l'inscription sociale qui sont traditionnellement investies à des stades antérieurs du parcours. Enfin, entrevoir la ré-affiliation de ces hommes uniquement en termes d'obtention d'emploi, tel que sous-entendu dans plusieurs programmes de réinsertion, pourrait s'avérer plus problématique que chez de jeunes individus. En effet, même si l'expérience acquise avec les années de travail semble valorisée par les employeurs, plusieurs études relatent la discrimination que les postulants plus âgés peuvent subir lors du processus d'embauche. En effet, ceux-ci seraient, entre autres, perçus par les employeurs comme moins efficaces dans le travail physique, peu aptes à s'adapter, et réticents face aux changements, particulièrement en ce qui a trait aux nouvelles technologies (Henkens, 2005; Solem, 2016). Cette discrimination à l'emploi s'ajoute à celle que plusieurs personnes dans la rue subissent (FEANTSA, 2007). Ces divers éléments nous amènent à penser que la ré-affiliation d'hommes au mitan de la vie pourrait s'exprimer bien autrement que celle des jeunes adultes.

Par conséquent, ces écrits nous portent à considérer la sortie de rue en tant que processus se situant sur un continuum, plutôt que d'adopter une vision dichotomique du phénomène. De plus, nous retenons la conception de l'itinérance et de sa sortie comme un processus de ré-affiliation, en d'autres termes, une inscription plus grande aux niveaux social, familial et culturel, ce qui peut s'avérer particulièrement problématique à un âge où typiquement, ces tâches développementales auraient dû être accomplies précédemment.

Question de recherche et objectifs

La présente étude s'intéresse au cheminement intime d'individus ayant vécu des épisodes importants d'itinérance, et se considérant en processus de sortie de rue. Le premier objectif de cette étude est de documenter le parcours de vie avant et pendant la période d'itinérance. De plus, comme cette étude s'intéresse principalement aux éléments de ré-affiliation de ces mêmes individus, le deuxième objectif est de documenter le parcours de sortie de rue. Plus particulièrement, il s'agit de dégager les processus qui sous-tendent cette ré-affiliation. Par processus nous sous-tendons processus psychiques, mais nous soutenons également que le contexte social et culturel y contribue. En effet, considérant que la ré-affiliation est d'abord un processus inhérent au sujet, ce mouvement intérieur/individuel ne saurait s'actualiser en vase clos. Ainsi, le contexte social et culturel a un rôle à jouer dans l'élaboration de la sortie de rue.

La question de recherche qui guide cette étude est donc la suivante : comment se manifestent et se construisent les processus de ré-affiliation chez des hommes ayant eu un passage dans la rue ?

MÉTHODOLOGIE

Posture du chercheur et de la recherche

Paradigme

Pour cette étude, le paradigme interprétatif tel que compris par Tracy est mis de l'avant. Ce paradigme comporte plusieurs éléments qu'il importe de présenter. Tout d'abord, la réalité n'est pas perçue comme absolue, mais construite et transmise à travers les éléments de communication (Tracy, 2013). De plus, l'expérience du sujet est non seulement valorisée, mais elle est essentiellement le principal mode de connaissance pour le chercheur; ce sont donc les participants qui détiennent le savoir recherché (Tracy, 2013). Pour ce qui est du chercheur, son rôle est d'écouter et de dresser un portrait le plus exhaustif et global du vécu de ces derniers (Tracy, 2013). Plusieurs éléments de la présente recherche témoignent de ce paradigme. En premier lieu, la méthode de collecte de données utilisée, soit les entretiens individuels semi-structurés menés de façon non directive (Gilbert, 2007), promeut une exploration en profondeur de l'expérience du sujet. En effet, une seule question d'amorce a été établie au préalable (« J'aimerais savoir dans quel contexte avez-vous connu l'Accueil Bonneau? »), alors que la suite de l'entretien s'est effectuée à partir de relances (inspirées du discours des participants et des thèmes du schéma d'entretien) visant à soutenir le discours du participant et suivre le fil conducteur de son propos. Ceci a permis au participant de faire part de sa réalité, tout en dévoilant ce qu'il trouvait pertinent de mentionner et d'élaborer. Il se retrouvait donc dans la posture de celui qui détient le savoir. Enfin, dans une visée d'une compréhension holistique du phénomène (Tracy, 2013), le format des entretiens (non directivité), de même que la durée d'une heure à une heure trente chacun, en plus de leur nombre, trois pour chaque participant, a permis aux participants de déployer leur expérience selon les différentes dimensions (personnelles, sociales, voire sociétales) de celle-ci.

Approche

Pour cette étude, l'approche compréhensive telle que conceptualisée par Paillé et Mucchielli est mise en avant-plan (2016). Ces auteurs postulent notamment l'hétérogénéité de l'expérience humaine (Paillé et Mucchielli, 2016). De ce fait, nous avons interrogé deux participants sur le sujet afin de cerner différentes constructions et perceptions de la ré-affiliation, malgré la petitesse de l'échantillon. De plus, l'approche compréhensive a pour visée de « pénétrer le vécu et le ressenti d'un autre homme » (Paillé et Mucchielli, 2016). Par conséquent, un effort d'empathie pour arriver à une compréhension d'un phénomène selon les différentes perspectives amenées a été effectué (Paillé et Mucchielli, 2016).

Échantillon

L'échantillon est constitué de deux hommes fréquentant l'organisme communautaire montréalais, l'Accueil Bonneau. Cette institution est bien connue de tous de par la multitude de services offerts : repas, vêtements, clinique podiatrique et chiropratique, ainsi qu'un possible suivi en logement. L'Accueil Bonneau dessert une grande partie de la population masculine itinérante ou dans le besoin. En effet, 600 à 700 personnes, en moyenne, sont accueillies chaque jour (Accueil Bonneau, 2016). Afin de les distinguer des jeunes adultes dont le parcours d'itinérance pourrait davantage constituer un épisode isolé moins propice à la chronicisation, et puisque les enjeux de l'itinérance tendent à différer selon les tranches d'âge, des hommes de plus de 35 ans ont été sélectionnés (Parazelli, 2002). De plus, cette tranche d'âge nous a permis de mieux cerner les processus de ré-affiliation, au regard du parcours antérieur (d'itinérance et précédant celle-ci), car ces participants ont pu dépeindre un parcours de désaffiliation, puis de ré-affiliation de plus longue durée. Dans le même ordre d'idée, les participants devaient être en logement depuis au moins 6 mois. Par ailleurs, le choix de ne sélectionner que des hommes est cohérent avec le constat que les enjeux de l'itinérance tendent à être différents pour les hommes et pour les femmes – nous augmentons ainsi nos chances de retrouver des recoupements entre les récits des participants (Latimer, McGrégor, Méthot, Smith, 2015).

Méthode de collecte de données

Rappelons que la sortie de rue ne saurait être évaluée de façon dichotomique comme étant le succès ou l'échec d'un programme de réinsertion. Par conséquent, la notion de trajectoire est utilisée au cours de cette étude. Bellot la définit ainsi : « Outil analytique qui recompose un

itinéraire, la trajectoire doit être un moyen de reconstruire la vie d'une personne en retraçant les différents moments » (Bellot, 2003, p. 112). Le but de cette démarche est d'établir un fil conducteur entre différents aspects de l'histoire d'une personne, d'en comprendre les liens, l'importance ainsi que la signification pour le sujet. Néanmoins, ce fil conducteur ne saurait être imposé; il devra émaner du sujet lui-même. La présente étude désire explorer la vie de rue de ces individus et le « passage » d'un mode de vie à un autre (Colombo, 2003). Cet aspect sera observé tout d'abord pour mettre en exergue les processus de ré-affiliation et ensuite, pour respecter le cadre conceptuel de l'étude. Pour faire émerger une trajectoire, une méthode semble particulièrement intéressante et il s'agit du récit de vie. Bertaux la définit comme suit :

C'est un entretien au cours duquel un chercheur [...] demande à une personne [...] de lui raconter tout ou partie de son expérience vécue. En mettant l'accent [...] sur l'aspect vie sociale : relations avec d'autres personnes, situations traversées avec leurs contraintes et leurs opportunités, pratiques récurrentes, projets formés et cours d'action orientés vers le récit. (Bertaux, 2016, p. 12)

Cette définition met de l'avant la place du participant dans cette méthode. C'est lui qui détient le savoir sur son expérience et qui orientera la compréhension du phénomène. De plus, cette méthode laisse une plus grande place au sujet pour s'exprimer sur la sortie de rue. Il pourra ainsi faire des nuances sur les aspects qu'il amène. La définition de la sortie de rue ne lui sera donc pas imposée, il sera libre de la conceptualiser comme il l'entend. De cette façon, la conception dichotomique de la réinsertion sera mise de côté et une perception de ré-affiliation sur un continuum pourra être mise de l'avant.

Selon une approche qualitative de récits de vie, les participants ont été rencontrés à trois reprises de façon individuelle et ont participé à des entrevues semi-dirigées sur le thème général de leur parcours de vie (avant, pendant et après la situation d'itinérance). Plusieurs thèmes ont été prédéterminés afin d'encadrer leur propos, mais l'ensemble des entretiens a surtout été orienté en fonction du fil conducteur du récit des participants. La question d'amorce et les relances ont été formulées de façon ouverte pour permettre aux participants d'élaborer librement selon le thème proposé ; les relances ont visé à soutenir le fil associatif du discours des participants. Le temps consacré à chaque entrevue a été entre 1 heure et 1 heure 30, et celles-ci ont été espacées de quelques jours à maximum une semaine, afin de soutenir la cohérence de l'élaboration (Gilbert, 2007). Les entrevues ont été enregistrées et retranscrites dans leur intégralité.

Méthode d'analyse

Tout d'abord, nous avons eu recours à l'analyse thématique telle que conceptualisée par Paillé et Mucchielli (2016), en tant que synthèse descriptive des données recueillies. Afin de demeurer d'abord au plus près des propos des participants, un faible niveau d'inférence pour les thèmes et rubriques fut adopté (Paillé et Mucchielli, 2016). Nous avons donc effectué « la transposition d'un corpus [de données] [...] en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé et ce, en rapport avec l'orientation de recherche » (Paillé et Mucchielli, 2016, p. 236). Suite à la recension exhaustive des thèmes (analyse en continu), les thèmes les plus centraux ont été regroupés sous forme de rubriques (Paillé et Mucchielli, 2016).

Par la suite, dans le but de mettre à jour les liens entre les différents thèmes, une théorisation a été effectuée (Paillé et Mucchielli, 2016). En effet, la dimension interprétative (ou « compréhensive ») de cette seconde étape a permis de mettre en évidence la trajectoire de vie des participants en termes de processus. Plus précisément, il a été possible de faire ressortir, à travers leur trajectoire, des facteurs qui ont permis l'atteinte de la ré-affiliation ainsi que certaines étapes importantes de ce processus. Pour ce faire, nous avons effectué un « resserrement analytique » (processus visant la sélection des thèmes et rubriques principaux) et une « intégration argumentative » (intégration des différents thèmes et rubriques dans une conceptualisation théorique s'appuyant sur des « arguments stratégiques ») des éléments recensés afin de mettre en évidence les « phénomènes centraux » et d'en dégager les « axes porteurs » (Paillé et Mucchielli, 2016, p. 396-397).

Stratégies pour assurer la rigueur

Plusieurs stratégies ont été déployées afin d'assurer la rigueur de l'étude. Tout d'abord, afin de baliser la transférabilité de la recherche, une description du contexte de l'étude et des participants a été incluse (Morrow, 2013), dès lors que les processus décrits ne sauraient s'appliquer à toute la population itinérante.

Ensuite, afin de favoriser l'« authenticité ontologique » et ainsi, de permettre aux participants de mûrir leur réflexion, trois entretiens ont été réalisés (Morrow, 2013). Cette formule a permis d'accroître la richesse et la profondeur des entretiens. Le format de l'entretien favorisait, lui aussi, l'élaboration de la pensée puisque ce dernier était peu directif. De plus,

plusieurs reformulations ont été faites par l'étudiante-chercheuse pour assurer une meilleure compréhension des propos du participant et soutenir la crédibilité des analyses ultérieures (Morrow, 2013). Enfin, il est important de préciser qu'afin d'assurer une plus grande crédibilité des données et d'encadrer la subjectivité inhérente aux différents temps de la recherche, il y a eu atteinte d'un consensus entre la directrice de recherche et l'étudiante-chercheuse, tout au long du processus : de la tenue des entretiens, jusqu'à leur analyse finale.

Considérations éthiques spécifiques

En premier lieu, afin de baliser les différents paramètres de l'étude, une description exhaustive de cette dernière (méthodologie, participants, etc.) a été soumise au jugement d'un comité éthique : le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE), lequel a approuvé la présente recherche. En particulier, un facteur essentiel demeure le bien-être des participants. En effet, ceux-ci ont fait part de leur parcours de vie et ont mis de l'avant différents enjeux auxquels ils ont fait face. Il a donc été primordial d'adopter une posture d'empathie à l'égard des expériences qui ont été mentionnées. Plus encore, à la fin de chaque entretien, un moment sans enregistreuse était prévu pour vérifier l'état émotionnel dans lequel se trouvait le participant avant de quitter. Une référence, au besoin, aux intervenants sur place ou autre aurait été proposée si nécessaire, mais ce ne fut pas le cas. Enfin, la confidentialité et l'anonymat ont été assurés par les mesures habituelles (accès aux données restreint, codes pour chaque participant).

RÉSULTATS

Description des participants et ensemble des résultats

Les deux participants de l'étude sont des résidents des logements supervisés de l'organisme l'Accueil Bonneau. Ils avaient entre 45 et 55 ans au moment des entretiens. Ces derniers diffèrent dans leur niveau d'éducation : l'un possède un diplôme d'études secondaires et l'autre un baccalauréat. Les deux ont déjà occupé des emplois pendant une longue période de temps. Les deux ont eu des problèmes de dépendance. Un a connu deux périodes d'itinérance, alors que l'autre en est à sa première.

Suite à l'analyse des données, 5 axes porteurs se sont dévoilés : les précurseurs et le parcours d'itinérance, rallumer les lumières en douceur, une mobilisation de soi, les fondements

de l'intervention bienveillante, ainsi que les enjeux liés à l'âge. Le premier axe décrit donc les conditions qui ont précédé et perduré durant la période d'itinérance de ces deux hommes. Le deuxième aborde le changement de temporalité que semblent vivre les participants suite à leur arrivée en logement. Les troisième et quatrième axes observent respectivement les facteurs individuels qui promeuvent la sortie de rue ainsi que les éléments de l'intervention qui la soutiennent. Enfin, le dernier spécifie les éléments de ré-affiliation qui semblent être liés à la tranche d'âge des participants.

Les précurseurs et le parcours d'itinérance

En premier lieu, il importe de mentionner que les participants ont, en effet, connu une perte d'emploi et que c'est ultimement la charge financière qu'ils n'arrivaient plus à supporter qui les a amenés à la rue. Néanmoins, certains éléments ont pu fragiliser ces hommes, de sorte qu'ils n'ont pas été en mesure de trouver un autre emploi. Certaines brèches relationnelles auraient eu un impact majeur, et cela, à partir de l'enfance. Un milieu familial offrant peu d'affection à l'égard de l'enfant, de la violence verbale et physique ainsi que de l'abandon de la part des parents ont été mentionnés par les participants. Ces situations auraient été névralgiques dans le parcours de ces hommes, et ces derniers porteraient encore aujourd'hui des traces de ces manques et abus :

Moi c'qui m'a beaucoup euh, j'ai eu d'la misère euh, bon la violence j'ai vécu ça beaucoup. Physique, verbale [de la part de sa famille] [...] T'sais si, la main est faite pour être caressée hein, est faite pour, est pas faite pour euh, pour battre. Quand on est enfant là, mais euh, et ça, ça marche à vie là. N'importe quel enfant, n'importe quel. Et moi ça m'a marqué comme les autres. La terreur, la violence verbale (Participant 1).

Et ça j'trouve ça plate, j'trouve ça plate parce que la... Toute la partie attendrissante de la vie, affectueuse, la, la, la, la, la main sur l'épaule que, moi ça m'a manqué beaucoup beaucoup dans ma vie, d'en donner pis d'en recevoir. Et euh, mais, j'me, à cause de la situation de violence familiale que j'ai vécue [...] (Participant 1).

Décrivant leur période précédant la rue, les deux participants relatent des difficultés au niveau social. Pour un participant, la sphère relationnelle est d'emblée perçue comme difficile à investir, il a donc surinvesti la sphère professionnelle. Cette dernière est décrite d'un côté comme salvatrice, puisqu'elle a permis réalisation et accomplissements professionnels, mais d'un autre côté, elle apparaît à l'origine d'une certaine souffrance :

Y a eu ce constat-là qui a été fait là. [...] Que j'tais allé trop à 100 miles à l'heure là, au niveau du travail [...] Parce que j'avais pas une vie très équilibrée là. Euh, pas de tissu social, pas de vie amoureuse, la consommation rapide, la cocaïne m'a aidé beaucoup pour ça là, des rencontres fortuites pis euh, j'tais trop fatigué le vendredi soir pour dire « J'veis sortir » et pis tout ça, alors la coke m'aidait beaucoup, parce que là ça m'donnait l'goût pis, bon (Participant 1).

Les difficultés relationnelles se présentent aussi sous la forme d'un effritement social graduel suite à des événements particulièrement souffrants survenus avec des proches. Le participant 2 a drastiquement coupé les ponts avec son meilleur ami suite à ce qu'il désigne comme « un bris de confiance » :

Mon *best friend* d'enfant [...] il était là avant, y était là avant. Mais après ça y était pu là là. [...] Non non non, écoute ben, tu fais ça à ton chum d'enfance, on a grandi ensemble pis tu t'en vas avec la blonde de ton chum? Aye arrête ça là, comment j'peux avoir confiance? J'peux pu avoir confiance là, oublie ça. Fini (Participant 2).

Ce bris du lien paraît s'être effectué à un coût élevé et semble avoir provoqué le désintérêt d'investir à nouveau des relations d'amitié de proximité :

T'sais ça a fait un trou quand j'ai coupé l'lien là [avec son meilleur ami], parce que c'est, c'est comme une partie d'moé qui part aussi là, t'sais, après ça, des chums vraiment proches... [...] J'en ai jamais eus là, non... Pantoute. [...] Ben pas proche de même, pas proche de même t'sais (Participant 2).

La précarité du tissu relationnel des participants s'avérerait particulièrement problématique lorsque ces derniers sont soumis à l'adversité, puisqu'ils n'ont personne sur qui s'appuyer. Suite à ses pertes d'emploi et de logement, le participant 2 se retrouve sans repère et doit s'en remettre aux organismes pour assurer sa survie :

Ben là eux autres [un organisme communautaire] après 72 heures ben là moé, t'sais, j'en ai pu d'amis t'sais, j'ai pas vraiment d'amis fait que j'me ramasse tout seul, qu'est-ce que c'est j'fais t'sais? [...] Pis ma sœur on s'parlait plus ou moins... J'dis « Aye j'fais quoi, j'm'en vas où? Comment ça marche? » Là j'pars, pis y m'ont donné deux tickets d'autobus (Participant 2).

Les participants ont décrit leur passage dans la rue comme empreint de solitude. Étant désinvestis et se désinvestissant graduellement de liens précaires, en plus de ne pas se sentir en mesure de créer de nouveaux liens, cet effritement du lien social semble s'accroître en période d'itinérance, les plaçant dans une solitude souffrante :

Quand on est itinérant, ben y a des fois on est seul même quand on devrait pas être seul là t'sais... T'as besoin d'voir quelqu'un quand t'es itinérant là pis c't'un exemple que j'donne là, pis t'es, t'es dehors, t'as pas de téléphone, t'as rien, t'as pas d'amis que, t'as pas, euh, y a personne tu peux appeler, dire « J'peux tu aller prendre un café? », ça c'est être seul. Ça c'est souff- ça c'est de, d'la solitude qui est très souffrante (Participant 1).

Cet isolement est également accompagné d'une dévalorisation, provenant d'une part de soi, mais parfois également, du reflet transmis par l'environnement renvoyant une image peu favorable:

Alors souvent, si il [l'itinérant] se disqualifie pas lui-même devant quelqu'un, devant une situation ou devant quelqu'un, ça peut être l'autre aussi, inconsciemment, ou y en a qui le font consciemment aussi, vont le disqualifier [...] Y a quelque chose qui s'éteint dans le cerveau, c'est-à-dire toute la partie « je m'aime, je suis capable [...] » (Participant 1).

On se sent déjà trou d'cul quand on arrive icitte [dans un organisme communautaire offrant hébergement] pour la première fois [...] On s'sent, une poubelle crise euh, t'sais... On se l'cachera pas (Participant 2).

Enfin, en résonance avec ce progressif isolement et cette disqualification personnelle, la situation d'itinérance paraît vécue comme une perte d'individualité. En effet, le milieu extérieur ne semble plus leur refléter qu'ils sont des individus à part entière, avec une identité distincte :

Dans c't'univers-là pis c'est normal, on est des numéros, on est des individus, euh, « le gars qui a, qui a l'manteau rouge déchiré », euh, euh, t'sais « le gars qui quête toujours des cigarettes, qui est toujours là », les gens sont identifiés comme ça, alors y a pu d'prénom (Participant 1).

Rallumer les lumières en douceur

La présente étude s'est également intéressée au parcours de ré-affiliation de ces hommes. Cette dernière semble tout d'abord s'exprimer par un changement dans le rapport au temps. En effet, pendant leur période de consommation et de fréquentation de la rue, une dynamique de survie semble plonger les participants dans une temporalité axée sur l'immédiateté et l'urgence :

C'est que, une vie d'itinérant là, c'est, c'est comme un animal dans la jungle qui se cache de son prédateur [...] pis que j'commençais ma journée là [...] C'est, comment je peux survivre à la journée, c'est-à-dire, comment je vais manger, les efforts que je dois consentir, comment j'peux éviter les pièges (Participant 1).

Néanmoins, lorsque ceux-ci s'installent en logement, certains besoins primaires sont plus facilement assurés (accès assuré à un endroit où dormir, à des installations d'hygiène, nourriture gratuite), les plongeant dans une temporalité différente. En effet, l'urgence et l'immédiateté s'estompent, et le rythme de vie ralentit sa cadence. Il leur faut d'une part tolérer les différents délais associés au nouveau mode de vie, par exemple, la recherche d'emploi ou la reprise en charge de leur santé – ce qui est associé à une certaine incertitude :

J't'ai dit tantôt t'sais, j'peux pas entrevoir la semaine prochaine, ou dans un an, ou dans deux. C'est un jour, au jour le jour, t'sais comme j'te disais, aujourd'hui ça va quand même bien, euh, j'ai pas de perturbation, point d'vue médical, ça se place, fait que si tout, point d'vue médical peut être correct, ben le reste va suivre. Fait que, dans l'temps comme dans l'temps, on verra dans l'temps comment ça va t'sais. J'peux pas, j'peux pas t'en dire plus pour l'instant, j'en sais pas plus (Participant 2).

D'autre part, ce temps « à soi » est présenté comme un outil, un soutien au changement dans la trajectoire de vie :

Surtout que là j'ai pas mal tout mon temps là, c'est-à-dire, j'ai pas mal tout mon temps, [...] y est 75% du temps mon allié en moyenne. Parce que, le... Et j'le vois que j'commence à m'en servir de plus en plus là [...] C'est-à-dire comme un allié, et non pas quelque chose après laquelle j'cours (Participant 1).

Avec l'appropriation en douceur de cette nouvelle temporalité, l'accès aux désirs, aux plaisirs, et à la fréquentation d'autrui paraît remonter à la surface :

J'suis allé aux Fêtes pour la première fois depuis euh, deux ans, moi j'aime bien aller au La Baie centre-ville pendant les Fêtes c'est tellement beau les décorations pis, j'suis fasciné par le rez-de-chaussée là, toutes les prod- les parfums, les produits de beauté, t'sais pour moi le luxe ça c'est, pour moi c'est du luxe ça, qui est beau pis qui est agréable pis, et euh... Mais, j'aurais pu y aller pendant ma période d'itinérance mais c'est ça que j'veux dire c'est qu'ça ne vient même plus (Participant 1).

Mobilisation de soi

Il semble que la ré-affiliation s'exprime d'abord par une mobilisation personnelle. Celle-ci semble s'amorcer par une comparaison avec d'autres dans la même situation que soi. Cette comparaison alarmante semble les mobiliser, d'abord sous l'angle d'une différenciation d'avec les pairs :

T'sais ça m'donnait des *hints* de savoir, tabarnouche t'sais, comment c'qu'ils [les gens dans la rue] ont fait pour se rendre là, pis pourquoi, pis comment, pis moi ça m'donne des illustrations : «Si tu fais ça tu vas t'rendre là, fait que fais-le pas» t'sais (Participant 2).

Afin de soutenir cette mobilisation, les participants se voient dans l'obligation d'imposer une distance avec ces compagnons d'infortune, et plus largement, le milieu de l'itinérance :

Comme y a des gens, euh... Bon, moi j'me sors progressivement de ça, et je quitte aussi volontairement des, des gens que je vois moins souvent ou avec qui je vais m'impliquer moins, parce qu'ils me rappellent trop ça, pis que c'est pas bon que si j'perds, y a une perte de temps inutile pour moi là-dedans (Participant 1).

Parallèlement à cette modulation du rapport à autrui, le rapport à soi apparaît modifié. Les participants tendent à s'investir davantage, au sens de porter attention à leurs propres besoins. Ce travail exigeant s'articule avec la distanciation d'avec les pairs, et le désinvestissement de certains liens tissés dans le milieu de l'itinérance :

Ouais j'aime mieux rester dans mes trucs, j'ai assez avec mes affaires à moé à avancer que... Essayer, t'sais j'ai été d'même longtemps, t'sais essayer de sauver tout l'monde [...] Mais je peux pas sauver tout l'monde. Sauve-toé toi-même avant pis après ça tu pourras aider quelqu'un (Participant 2).

Éventuellement, cet investissement de soi sous-tend la revalorisation des participants. En effet, ceux-ci, se sentant plus en confiance, tablent sur leurs capacités individuelles et leurs réussites passées pour envisager l'avenir :

Parce que j'étais autre chose que ça dans la vie aussi. J'étais quelqu'un d'organisé, j'ai fait des études, j'ai travaillé, j'ai goûté à la, je sais que j'ai été autonome, que j'tais capable de l'être et de le redevenir. L'avoir jamais été je sais pas, peut-être que j'serais euh [...] (Participant 1).

Enfin, se sentant plus compétents, ces derniers semblent désormais se sentir en mesure d'établir des objectifs et des stratégies pour les atteindre comme le fait de segmenter les étapes de longs processus :

[En parlant de l'arrêt de consommation] Juste des petits objectifs là, tout le temps, petit à petit, on va, on va arriver au bout de trois ans. Mais là on va y aller jour après jour pis c'est ben correct. [...] Pour moé ça fonctionne (Participant 2).

Les fondements de l'intervention bienveillante

Il semble que la mobilisation unique de l'individu ne soit pas suffisante pour soutenir la ré-affiliation. En effet, la relation établie avec un intervenant apparaît comme le catalyseur de cette sortie. Ce lien permet notamment une validation et une reconnaissance du vécu; en ce sens, les épreuves ne sont plus vécues seul. Par exemple, lors de sa démarche pour obtenir son logement, le participant 1 n'était pas certain d'avoir les critères requis pour être accepté :

Pis ça j'avais toujours me souvenir de cette phrase-là. Là à moment donné quand j'y parlais à [Nom de l'intervenant] là y dit : « Non non arrête là », y dit : « t'es en situation d'itinérance, j'avais te l'expliquer ». Là ça a fait « ouf, peut-être que j'peux être admissible! » [au logement de l'Accueil Bonneau] (Participant 1).

Le soutien des intervenants peut prendre diverses formes : de l'appui essentiellement informatif, au soutien émotionnel par lequel les participants trouvent écoute et compréhension lors d'épreuves et d'échecs, notamment lors de rechutes :

Et là ça a été comme un cri du cœur, « voici ma situation » na na na, pis cet homme-là m'a écouté, pis il m'a dit : « écoute, voici les étapes, viens à l'Accueil Bonneau, n'importe quel intervenant tu lui demandes pis il va prendre ta demande en note, après ça ça vient à mon niveau pis là on te rappelle », y m'explique le processus (Participant 1).

Pis icitte, aussitôt que j'ai une rechute, j'ai une rechute, le lendemain j'pars, je m'en vas dans l'bureau de [Prénom intervenante], pis « [Prénom intervenante] j'ai eu une rechute hier pis j'pas fier, pis j'me sens d'la marde pis... » [...] Ah elle m'écoute! « Arrête de t'taper su'a tête, c'est tout à fait normal, c'est normal [Prénom P2] t'sais t'as été euh, t'as été 20, 20 ans à consommer, ça se fait pas du jour au lendemain arrêter d'même là » (Participant 2).

Ensuite, tel que mentionné par les participants, au cours des périodes qui précèdent l'itinérance et pendant la fréquentation de la rue, les relations sociales semblent s'effriter graduellement pour devenir, éventuellement, quasi-inexistante. La rue semble donc constituer un endroit vécu en solitaire la majeure partie du temps. En ce sens, le lien tissé avec l'intervenant permet de briser cet isolement :

Ben parce que c't'encadré [le logement supervisé] [...] T'as un encadrement, t'as quelqu'un à qui parler, dans rue tu parles pas à grand monde, là (Participant 2).

De plus, le caractère personnalisé de l'intervention soutient un nouveau regard porté sur les participants. Tel que mentionné plus tôt, l'itinérance semble être vécue par les participants comme une perte d'identité. Or, il semble que le lien créé avec l'intervenant permet de se sentir humain à nouveau, de se sentir apprécié :

Ça vaut je pense, pour tout l'monde, j'parle pour moi mais euh, quand j'vois ici des intervenants donner un sourire, dire « Bonjour », se souvenir du nom d'quelqu'un, moi j'me dis « Lui là, y fait bien son travail ». [...] Mais moi c'est ça qui m'accroche. [...] D'amour quand on en a pu, on est pas dans, dans cette situation-là dans l'itinérance, on en vient qu'on en oublie que ça c'est là, que ça c'est un des sens mêmes de la vie, donc on l'cherche même pu (Participant 1).

Enfin, un dernier aspect positif associé à l'intervention est que cette dernière semble ajustée aux besoins singuliers des participants :

Ici c'est un très bon par exemple, parce qu'ici, dans la façon dont le, dans leur approche, c'est qu'tu sais tout d'suite que, que t'es aidé [...] Tu sais tout d'suite, tu, t'as, tu sais tout d'suite là que peu importe ton besoin là, la personne qui est là... [...] Elle est man- elle est mandatée de dire, règle le problème. [...] La solution concrète est peut-être pas là au moment où on parle, mais y a une certaine prise en charge d'la personne (Participant 1).

Enjeux liés à l'âge

Divers aspects associés à leur tranche d'âge ont été relevés dans le discours des participants. Les différentes expériences de confrontation à la mort et à la maladie auxquelles les participants sont soumis apparaissent plus fréquentes que dans leur jeunesse. Ce faisant, ils réalisent que la mort est une éventualité à laquelle ils ne peuvent échapper :

Et c'est ces premières expériences-là, d'la maladie, des, t'sais, est loin de nous quand on est plus jeune, pis heureusement là, c'est lointain, c'est dans des films, c'est euh... La, la, la grand-mère de notre professeur de première année, pis, plus on vieillit, plus la maladie, la mort, ça se rapproche pis tout ça (Participant 1).

De plus, leurs capacités physiques ne sont plus exactement les mêmes, ce qui fait en sorte que certains projets et rêves deviennent moins envisageables :

Comme quelqu'un a voulu toujours avoir des enfants, et puis euh, des enfants on a ça dans la vingtaine, dans la trentaine, et pis là euh, à 50 ans ça arrive, ben j'ai pas la même

capacité physique de m'occuper d'un bébé, fait que ça va m'fatiguer plus, et j'ai peur de tomber malade pis que lui soit pas encore, je l'ai pas encore rendu autonome. C'est dans ce sens-là que j'trouve que j'aimerais mieux avoir 45 ans que 55 ans, oui (Participant 1).

Si cette confrontation à la finitude peut d'abord être envisagée sous l'angle de la perte, voire même, de la démotivation, les participants rencontrés ont su l'utiliser comme levier. En effet, le constat de la finitude soutient chez les participants un état d'esprit où le temps presse. Selon eux, il faut désormais se dépêcher pour accomplir leurs désirs :

C'est tout du travail à long terme qu'il faut, mais en même temps j'ai quand même 45 ans, fait que j'attendrai pas à 60 ans pour rencontrer la bonne personne pis essayer d'fonder une famille là (Participant 2).

DISCUSSION

Nos résultats ont permis de faire ressortir plusieurs composantes des processus de ré-affiliation chez les hommes en situation d'itinérance. Plus spécifiquement, cela a permis d'amener des éléments de réponse à notre question de recherche qui visait à mettre en lumière ces processus, d'en observer les manifestations ainsi que l'édification au regard de l'histoire antérieure de participants.

En premier lieu, comme le mentionnent plusieurs études, l'acquisition d'un logement semble avoir constitué le point de départ de la sortie de rue chez nos participants (Laberge et Roy, 2007). En effet, posséder un logement à soi et bénéficier de conditions qui favorisent le maintien en logement (loyer fixé au quart du revenu, loyer prélevé à la réception du chèque d'aide sociale par l'organisme), semblent soutenir une certaine stabilité chez les participants. Ceux-ci n'ont plus à remuer ciel et terre pour assurer leurs besoins primaires (trouver une place où dormir et manger), puisqu'ils sont en partie satisfaits, ou du moins, les participants se trouvent dans des conditions plus favorables pour les satisfaire.

Néanmoins, pour assurer une ré-affiliation plus globale, la domiciliation n'est pas suffisante. Même si les participants décrivent une disposition favorable, assurée par le logement, un laps de temps est nécessaire pour se distancier de la dynamique de survie imposée par l'itinérance. En ce sens, les participants ont évoqué une période de « désintoxication de la période d'itinérance ». Nos résultats abordent ce phénomène en termes d'un changement de temporalité. Selon Quesemand-Zuca, le concept de temps est effectivement vécu différemment dans la rue; il

est vécu dans l'immédiateté, et de façon continue (2001). Il s'agit d'une dynamique de survie : les personnes en situation d'itinérance sont constamment préoccupées par où elles vont manger, où elles vont dormir, et souvent, quand sera leur « prochaine dose ». Néanmoins, lorsque les participants s'installent en logement, le changement de temporalité est inévitable, pour le meilleur et pour le pire. D'une part, cette nouvelle temporalité est vécue comme un répit de la dynamique de survie, mais d'autre part, les solutions à mettre en œuvre pour améliorer leur situation requièrent une période de temps plus grande : ce ne sont plus des solutions immédiates (René et Duval, 2008). Par exemple, les démarches pour se trouver un emploi peuvent être longues et fastidieuses. Il leur faut donc apprendre à tolérer ces différents délais. Du reste, l'usage de ce temps est vécu comme étant sien, à nouveau : les participants ont donc réussi à trouver des avenues qui leur sont propres et qui les motivent. Ils ont désormais accès aux désirs, plaisirs, à la créativité et à la fréquentation d'autrui, autant d'aspects qui s'étaient estompés durant la période d'itinérance. Il est à noter que chez les participants rencontrés, les éléments de ré-affiliation présentés ont surtout été observés en termes d'amorces. Par conséquent, ils ne sont pas nécessairement intégrés pleinement chez ses derniers.

La présente étude souligne également le rôle primordial de l'implication des participants tout au long du processus de ré-affiliation, mais plus encore, cette mobilisation individuelle s'avère être le point de départ essentiel à la sortie (Colombo, 2015). En parallèle, toutefois, le lien à l'intervenant se révèle très significatif et investi durant ce processus, comme l'ont remarqué d'autres chercheurs (René et Duval, 2008). Ces deux éléments s'expriment dans une dynamique de mobilisation relationnelle réciproque entre l'aidé et l'aidant. D'un côté, l'homme en situation d'itinérance apparaît prêt à investir une relation d'aide et de l'autre, l'aidant possède certaines qualités et attitudes (soutien, regard positif, reconnaissance en appuyant la démarche, etc.) propices à ce que le lien investi s'avère porteur (Colombo, 2015; De Rivoyre, 2001). Pour comprendre davantage ces résultats, un parallèle pourrait être fait entre ce lien bénéfique et la théorie de l'attachement. Le lien à l'intervenant pourrait permettre de compenser en partie les difficultés relationnelles et d'attachement vécues dans l'enfance, récurrentes dans la population itinérante en général, et toujours d'actualité (Poirier, 1996; Poirier et al., 1999). Ces bris relationnels semblent en effet importants dans la trajectoire de nos deux participants. Ces derniers ont rapporté, dès leur plus jeune âge, des situations d'adversité dans la sphère familiale (violence, abandon), complexifiant par la suite l'inscription dans différentes sphères relationnelles (amitiés

de proximité, amoureux.se, etc.). Ces obstacles à l'inscription relationnelle semblent s'accroître dans les périodes précédant et pendant la fréquentation de la rue, plongeant les participants dans un isolement particulièrement souffrant. De ce fait, la relation à l'intervenant permettrait d'une part, le bris de l'isolement et ainsi, de rétablir un premier lien investi avec autrui. D'autre part, l'expérience de la relation d'aide contrasterait avec les expériences souffrantes de l'enfance et divers moments dans le parcours de ces hommes. Ce lien serait donc bénéfique pour les participants et pourrait sous-tendre l'instauration d'un sentiment de sécurité chez ces derniers (De Rivoyre, 2001), notamment par la validation et la reconnaissance de leur vécu, puis par le support promulgué. Or, la théorie de l'attachement stipule que lors de l'établissement d'un lien d'attachement adéquat, la figure principale d'attachement sous-tend l'instauration d'un sentiment de sécurité qui fonde l'attrait de l'environnement et la réalisation de l'exploration de celui-ci (Ainsworth et Bell, 1970). Selon cette perspective, il est possible d'envisager que l'aidé, une fois sécurisé par ce lien investi, s'intéresse davantage à l'inscription sociale, et ainsi, à la sortie d'itinérance à travers différentes avenues. Pour les participants, ce sentiment de sécurité semble sous-jacent à la réappropriation d'une certaine temporalité qui devient désormais un outil à mettre à profit pour se ré-affilier (par exemple, par la tolérance aux délais, à l'opposé du rythme de l'urgence imposé par l'itinérance). Aussi, les hommes rencontrés semblent démontrer un attrait nouveau pour leur environnement et son exploration, par leur désir de réinvestir des liens sociaux et en reprenant goût aux petits plaisirs de la vie, comme le plaisir de cuisiner.

De plus, cette dimension réparatrice (par rapport à l'histoire antérieure) du lien à l'intervenant se manifesterait par une revalorisation de leur personne, qui pourrait sous-tendre un nouveau regard, plus positif, sur leurs expériences et compétences personnelles. Enfin, si ces hommes connaissent des difficultés dans leur processus de sortie de rue, par exemple une rechute, ils ont désormais accès à quelqu'un qui les appuie et les écoute. Il serait donc possible de faire encore une fois le parallèle avec la théorie de l'attachement et de percevoir cet appui de l'intervenant comme un retour à une base de sécurité (Ainsworth et Bell, 1970). Une fois rassuré, les participants peuvent continuer la poursuite de leur « exploration », soit, dans le cas présent, leur ré-affiliation (Ainsworth et Bell, 1970).

Du reste, contrairement aux jeunes adultes, les individus dépassant la mi-trentaine sont davantage conscients de leur propre mort et de leur finitude (Gould, 1978). Cette prise de conscience les amène à envisager un autre rapport au temps : le temps est désormais compté. Un

sentiment d'urgence pour réaliser ce qu'ils désirent accomplir s'instaure (Gould, 1978). Celui-ci se manifeste dans le processus de ré-affiliation de nos participants. En effet, ce sentiment d'urgence apparaît à la fois anxiogène, à la fois source de motivation à s'en sortir rapidement.

En fait, les participants rencontrés se distinguent des jeunes adultes par leur inscription sociale et expériences passées. Malgré certaines brèches dans leur affiliation, ils ont connu des expériences d'emploi, des liens d'amitié et des expériences amoureuses. Par conséquent, leur trajectoire de « sortie » de rue semblait diverger du processus de construction identitaire repéré chez les jeunes rencontrés dans la recherche de Colombo (2015). Pour les hommes rencontrés, ce processus semble davantage fondé sur le désir de retrouver la personne d'avant la rue, quoiqu'en mieux. Tel qu'envisagé dans le contexte théorique, la sortie de rue semble teintée des enjeux développementaux spécifiques aux tranches d'âge des participants. En effet, le processus de construction identitaire que les jeunes en situation d'itinérance semblent investir au moment de leur sortie de la rue paraît s'inscrire plus largement dans le processus habituel de construction identitaire inhérent à cette période de la vie (Erikson, 1972, 1974; Houde, 1999). De même, au milieu de la vie (40-65ans) prédomine une phase de « réajustement » et de mise en sens des expériences vécues (Levisson, 1986). Ces éléments semblent présents pour les deux participants, notamment dans leur processus de deuil. Afin de s'adapter à leur nouvelle réalité, des deuils, en particulier celui de fonder une famille, ont été évoqués par les participants. Ce processus semble en partie souffrant, mais il pourrait également leur permettre de poursuivre leur trajectoire de ré-affiliation et ce, en cohérence avec certains diktats de leur réalité.

Limites de l'étude

Comme toute étude, celle-ci comporte certaines limites. En premier lieu, la petitesse et l'homogénéité (hommes de 45-55 ans) de notre échantillon ne peuvent soutenir le transfert de ces résultats à l'ensemble de la population itinérante. Il est plausible que certains enjeux de la ré-affiliation diffèrent selon le genre, l'âge, la culture, etc. – notamment les expériences d'abus et de violence dont les femmes sont plus souvent victimes que les hommes, peuvent faire obstacle au processus de ré-affiliation ou à tout le moins, en modifier les composantes (Latimer, McGrégor, Méthot, Smith, 2015). De plus, les participants rencontrés cumulaient plusieurs expériences, bien que parfois précaires, d'inscription sociale avant les épisodes d'itinérance. En effet, malgré certaines brèches importantes au niveau de leur affiliation, ceux-ci ont occupé des emplois, ont eu

des relations investies. Il est possible que la sortie de l'itinérance puisse s'effectuer plus aisément chez ces participants, considérant ces expériences antérieures, auxquelles d'ailleurs ils font référence pour envisager l'avenir. Du reste, une limite importante découle de la sélection de participants selon leur statut de domiciliation. En effet, le fait de recruter des hommes établis en logement supervisé sous-entend que ceux-ci possèdent des caractéristiques inhérentes aux conditions du logement : ils sont en mesure de respecter les règlements instaurés, capables d'avoir et de maintenir un lien avec les intervenants, et ils tolèrent minimalement la solitude. On peut penser que des hommes du même âge, en situation d'itinérance depuis plusieurs années et se considérant en marge de la société pourraient avoir un parcours tout autre de ré-affiliation.

Portée des résultats

Cette étude permet de mettre en lumière certains éléments sur lesquels miser aussi bien pour l'intervention en itinérance que lors de l'établissement de programmes dits de « réinsertion ». Elle souligne notamment l'importance qu'a la mobilisation personnelle (en se priorisant, en se dotant de stratégies et d'objectifs, etc.), le caractère essentiel du milieu d'aide, mais plus particulièrement du lien singulier à un intervenant, ainsi que l'adaptation à une temporalité à l'opposé du rythme de vie spécifique à l'itinérance. Rappelons que peu d'études se sont intéressées au processus de sortie de rue, au regard de la trajectoire antérieure des participants. Nos résultats permettent de dévoiler et de préciser l'importance de certains bris (notamment relationnels et affectifs) dans le parcours de ces hommes et ainsi, de décrire certains aspects de la relation d'aide qui pourraient pallier, minimalement, l'effet délétère de ces bris sur les possibilités de ré-affiliation.

Pistes de recherches futures

Comme nous l'avons observé au cours de cette étude, la ré-affiliation apparaît comme un processus évoluant dans le temps et selon les interactions avec l'environnement. Il serait donc intéressant d'observer comment ce processus se manifeste et se modifie au cours du temps pour en dégager des étapes précises. Une étude longitudinale pourrait donc être particulièrement pertinente. De plus, il serait intéressant d'observer une plus grande diversité des profils pour voir si celle-ci s'exprime de façon similaire ou différemment selon le genre, les tranches d'âge, l'histoire antérieure, etc.

CONCLUSION

Cette étude a permis de faire ressortir l'importance de s'attarder au processus de ré-affiliation des personnes en situation d'itinérance. En effet, peu de chercheurs ont exploré l'itinérance sous l'angle de la sortie de rue, ce qui contraste avec le foisonnement des études relatives à cette problématique complexe qu'est l'itinérance. Plus précisément, le concept de continuum désaffiliation/ré-affiliation a permis d'examiner de plus près les manifestations et la construction de ce processus auprès d'hommes ayant vécu des épisodes d'itinérances, aujourd'hui installés en logements supervisés. Pour ce faire, des récits de vie constitués de trois entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de chaque participant. L'analyse thématique de ceux-ci a constitué la base d'une théorisation de la sortie de rue dès lors considérée comme processus. Certains points d'ancrage de ce processus sont apparus essentiels, au-delà de ce qui est proposé dans les services adressés à cette population, lesquels mettent de l'avant la ré-inscription sociale par le travail ou l'accès au logement. Selon notre étude, la sortie de rue s'amorce par un mouvement d'abord intérieur, en porte-à-faux avec le milieu de l'itinérance – milieu dont les hommes en situation d'itinérance veulent désormais se distancier. Puis, la sphère relationnelle apparaît réinvestie, d'abord dans le lien tissé avec les intervenants, ce qui a le potentiel de motiver et le soutenir ces hommes dans les différentes étapes de leur cheminement. Néanmoins, c'est toujours de l'intérieur que la ré-affiliation semble principalement se soutenir, notamment par la tolérance à une autre temporalité, l'émergence de désirs et de plaisirs auparavant voilés, le développement de stratégies et d'objectifs, ainsi qu'une revalorisation de soi. Enfin, cette ré-affiliation semble s'exprimer à travers un processus de « réajustement » et de mise en sens de certaines expériences, en cohérence avec les enjeux développementaux des individus en mitan de vie.

RÉFÉRENCES

- Accueil Bonneau. (2016). *140 ans : Rapport annuel 2016*. Repéré à https://static1.squarespace.com/static/55bb742be4b0d0cc37a80e86/t/58f8f2cd197aea1303004ee3/1492710111057/Bonneau_rapport2016_LR.pdf
- Ainsworth, M. D., & Bell, S. M. (1970). Attachment, exploration, and separation: Illustrated by the behavior of one-year-olds in a strange situation. *Child Development*, *41*(1), 49-67. doi : 10.2307/1127388
- Bellot, C. (2000). La trajectoire : un outil dans la compréhension de l'itinérance. Dans D. Laberge, *L'errance urbaine* (101-119). Québec : MultiMondes.
- Bertaux, D. (2016), *Le récit de vie, 4^e ed*, Paris : Armand Colin
- Brown, T. L., & Amundson, N. E. (2010). Youth experience of trying to get off the street: What has helped and hindered. *Canadian Journal of Counselling and Psychotherapy*, *44*(2), 100-114.
- Castel, R. (1991). De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle. Dans J. Donzelot (dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français* (p. 137-168). Paris : Éditions Esprit.
- Colombo, A. (2003). La sortie de la rue : processus ou objectif d'intervention ?, *Nouvelles pratiques sociales*, *16*(2), 192-210. doi : 10.7202/009851ar
- Colombo, A. (2015). *S'en sortir quand on vit dans la rue Trajectoires de jeunes en quête de reconnaissance*. Québec : Presse de l'Université du Québec.
- De Rivoire, F. (dir.). (2001). *Psychanalyse et malaise social*. Toulouse, France: ERES.
- Erikson, E.H. (1972). *Adolescence et crise: la crise de l'identité*. Paris: Flammarion
- Erikson, E.H. (1974). *Enfance et société*. Neuchatel: Delachaux et Niestlé
- FEANTSA. (2007). *Obstacles multiples, diversité des solutions : L'insertion dans et par l'emploi des personnes sans domicile en Europe*. Repéré à http://www.feantsa.org/download/rapport_europeen_feantsa_emploi_2007_final3422004485314622906.pdf
- Fournier, L. et Chevalier, S. (1998). *Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et de Québec 1996-97*. Québec : Santé Québec.

- Gilbert, S. (2007). La recherche qualitative d'orientation psychanalytique : l'exemple de l'itinérance des jeunes adultes. *Recherches qualitatives, Hors série, 3*, 274-286. Repéré à http://www.recherche-qualitative.qc.ca/hors_serie_3.html
- Gilbert, S., Emard, A.-M., Lavoie, D et Lussier, V. (2017). *Une intervention novatrice auprès des femmes en état d'itinérance : l'approche relationnelle de La rue des Femmes*. (Rapport de recherche). Montréal : Groupe de recherche sur l'inscription sociale et identitaire des jeunes adultes (GRIJA).
- Gould, R. L. (1978). *Transformations: Growth and change in adult life*. New York: Simon & Schuster.
- Gouvernement du Canada. (2013). *L'étude nationale sur les refuges 2005-2009 – Points saillants*. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/communautes/sans-abri/etude-refuges.html>
- Gray, H. M., Nelson, S. E., Shaffer, H. J., Stebbins, P., & Farina, A. R. (2017). How do homeless adults change their lives after completing an intensive job-skills program? A prospective study. *Journal of Community Psychology, 45*(7), 888-905. doi : 10.1002/jcop.21900
- Hackman, M. J. (2002). Lost in the woods: Homeless youth leaving street life. *Dissertation Abstracts International: Section B: The Sciences and Engineering, 63*(3-B), 1268
- Henkens, K. (2005). Stereotyping older workers and retirement: The managers' point of view, *Canadian Journal on Aging, 24*(4), 353-366. Repéré à <https://doi.org/10.1353/cja.2006.0011>
- Houde, R. (1999). *Les temps de la vie : le développement psychosocial de l'adulte (3^e édition)*. Montréal : Gaëtan Morin.
- Holmes, A., Carlisle, T., Vale, Z., Hatvani, G., Heagney, C., & Jones, S. (2017). Housing first: Permanent supported accommodation for people with psychosis who have experienced chronic homelessness. *Australasian Psychiatry, 25*(1), 56-59. doi : 10.1177/1039856216669916
- Karabanow Dalhousie, J. (2008). Getting off the Street Exploring the Processes of Young People's Street Exits Jeff University, *American Behavioral Scientist, 51*(6), 772-788. doi : 10.1177/0002764207311987
- Laberge, D. & Roy, S. (2001). Pour être, il faut être quelque part: la domiciliation comme condition d'accès à l'espace public. *Sociologie et sociétés, 33*(2), 115–131. doi:10.7202/008314ar
- Latimer, E., McGregor, J., Méthot, C., Smith, A. (2015). Je compte MTL 2015 : Dénombrement des personnes en situation d'itinérance à Montréal le 24 mars 2015. Repéré sur le site de

la Ville de Montréal :

https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/D_SOCIAL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RAPPORT_DENOMBREMENT_PERSONNES_SITUATION_ITINERANCE.PDF

Latimer, E., Méthot, C., Cao, Z. (2016). Je compte MTL 2015 : Enquête complémentaire sur la population itinérante sur l'île de Montréal le 24 août 2015. Repéré sur le site de la Ville de Montréal :
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/rapport_enquete_complementaire_final_rev2.pdf

Levinson, D. J. (1986). A conception of adult development. *American Psychologist*, 41(1), 3-13. doi:10.1037/0003-066X.41.1.3

Lussier, V., et Gilbert, S. (2015). L'inscription paradoxale ou le refus de renoncer à la subjectivation. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 27-44. doi:10.7202/1037677ar

Marrone, J. (2005) Creating Hope Through Employment for People Who are Homeless or in Transitional Housing. *American Journal of Psychiatric Rehabilitation*, 8, 13-35. doi : 10.1080/15487760590953939

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). (2014a). *Politique nationale de lutte l'itinérance. Ensemble pour éviter la rue et s'en sortir*. Québec : Gouvernement du Québec. Repéré sur le site <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-846-03F.pdf>

Morrow, S. (2005). Quality and trustworthiness in qualitative research in counseling psychology. *Journal of Counseling Psychology*, 52(2), 250-260. doi : 10.1037/0022-0167.52.2.250

Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. 4^e éd. Paris: Armand Colin.

Parazelli, M., (2002). *La rue attractive : Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*. Sainte Foy : Presses de l'Université du Québec

Ploeg, J., Hayward, L., Woodward, C., & Johnston, R. (2008). A case study of a Canadian homelessness intervention programme for elderly people. *Health & Social Care in the Community*, 16(6), 593-605. doi : 10.1111/j.1365-2524.2008.00783.x

Poirier, M., Lussier, V., Letendre, R., Michaud, P., Morval, M., Gilbert, S. et Pelletier, A. (1999). *Relations interpersonnelles de jeunes adultes itinérant : Au delà de la contrainte de la rupture, la contrainte des liens*. Rapport de recherche. Montréal : Groupe de recherche sur l'itinérance des jeunes adultes (GRIJA).

Poirier, M. (1996). La relation d'aide avec les jeunes adultes itinérants. *Cahiers de recherche sociologique*, (27), 87-97. doi:10.7202/1002358ar

- Quesemand-Zucca, S. (2001). Un + un = trois. Dans De Rivoyre (dir.), *Psychanalyse et malaise social* (p. 61-65). Toulouse, France : ERES.
- Raleigh-DuRoff, C. (2004). Factors that Influence Homeless Adolescents to Leave or Stay Living on the Street. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 21(6), 561-572. Repéré à <http://dx.doi.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/10.1007/s10560-004-6404-6>
- René, J.-F. & Duval, M. (2009). Les pratiques d'affiliation dans les Auberges du cœur au Québec : partir de soi pour s'inscrire dans le monde, *Sociétés et jeunesses en difficulté*, 6. Repéré à <http://journals.openedition.org/sejed/3742>
- Rodrigue, S. (2016). *Regards sur la société canadienne : L'itinérance cachée au Canada*. (Publication n° 75-006-X). Repéré sur le site de Statistiques Canada : <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2016001/article/14678-fra.pdf>
- Roy, S., Noiseux, Y. & Thomas, G. (2003). *Le logement et la question du support communautaire*. Rapport de recherche. Montréal : Le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM). Repéré à http://www.rapsim.org/docs/rapsim_logement.pdf
- Simard, M. (2016). *L'itinérance dans les sociétés contemporaines*. Québec: Blurb, Incorporated.
- Solem, P. E. (2016). Ageism and age discrimination in working life. *Nordic Psychology*, 68(3), 160-175. Repéré à <http://dx.doi.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/10.1080/19012276.2015.1095650>
- Toboada Léonetti, I. & De Gaulejac, V. (2015). *La lutte des places*. Paris : Desclès de Brouwer.
- Tracy, S. J. (2013). *Qualitative research methods: Collecting evidence, crafting analysis, communicating impact*. Chichester, West Sussex, UK: Wiley-Blackwell
- Tsemberis, S., Gulcur, L., & Nakae, M. (2004). Housing First, Consumer Choice, and Harm Reduction for Homeless Individuals With a Dual Diagnosis. *American Journal of Public Health*, 94(4), 651-656. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC1448313/>
- Vachon, C. (2011). *Évaluation du programme La grande marelle : Le parcours de participantes*. (Mémoire de maîtrise, Université Laval). Repéré à <http://hdl.handle.net/20.500.11794/22686>

ANNEXE I : Schémas d'entretiens

1. Accueil du participant
2. Explication du déroulement et lecture du formulaire de consentement ; obtention de l'approbation et de la signature.
3. Explication de l'objectif de la recherche : Nous nous intéressons à votre parcours de vie et aux éléments qui vous ont amené à sortir de la rue.
4. Demander au participant s'il est plus à l'aise avec le vouvoiement ou le tutoiement.

Amorce du premier entretien :

J'aimerais savoir dans comment avez-vous connu l'Accueil Bonneau?

Relance de la question :

Comment en êtes-vous venus à utiliser leurs services plus régulièrement?

Thèmes à explorer :

Comme les entretiens sont menés de façon non directive, la formulation des relances suite à la question d'amorce sera cohérente avec le discours des participants, selon leur propre fil conducteur. Les thèmes suivants seront donc proposés selon ce fil conducteur, mais sans obligation de tous les aborder, et en laissant l'ouverture à l'abord d'autres thèmes non prévus au départ.

Services et organismes utilisés :

- Dans le présent et dans le passé
- Raisons de la fréquentation
- Attentes envers les organismes/ Attentes répondues ou non

Passage dans la rue :

- Difficultés rencontrées/ Façons d'y faire face
- Éléments appréciés de la rue
- Signification personnelle de son passage dans la rue

-Raisons de son départ de la rue

Ré-affiliation :

- Motivations de départ
- Motivations actuelles
- Objectifs présents et à long terme

Relations investies (actuelles et passées):

- Intervenants des organismes
- Famille
- Amis
- Conjoint.e.s.
- Enfants
- Actuelles et passées

Logement :

- Actuel et passé
- Objectifs
- Signification d'un logement

Emploi :

- Passé et actuel
- Expériences de programmes de soutien à l'emploi
- Difficultés rencontrées
- Fiertés

Fin de la rencontre :

Demander au participant s'il a d'autres aspects qui lui paraissent importants et qu'il aimerait aborder.

Fin de l'enregistrement et demander au participant :

- Comment ça s'est passé?
- Questions? Commentaires?
- Remercier le sujet de sa participation

Amorce du deuxième entretien :

Depuis notre dernière rencontre, y a-t-il des éléments dont nous avons discuté qui vous sont revenus en tête et que vous aimeriez discuter?

ANNEXE II : Formulaire de consentement

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche

Les processus de ré-affiliation d'hommes en situation d'itinérance

Étudiant-chercheur

Alexandrine Gauthier, Baccalauréat en psychologie, gauthier.alexandrine@courrier.uqam.ca

Direction de recherche

Sophie Gilbert, Professeure au département de psychologie, 514-987-3000,
gilbert.sophie@uqam.ca

Préambule

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche qui implique trois entrevues d'environ 60-90 minutes chacune.

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

Description du projet et de ses objectifs

Cette étude s'intéresse aux éléments de l'histoire de vie de personnes ayant vécu une ou plusieurs périodes dans la rue, qui les ont amenés à se sortir de cette situation. Plus précisément, il s'agit de comprendre quels sont les facteurs qui ont favorisé la réinsertion sociale d'hommes ayant vécu l'itinérance. Il s'agit d'une étude qualitative, c'est-à-dire que nous nous intéressons au point de vue de chacun des participants, afin de comprendre différents aspects de leur cheminement avant l'itinérance, pendant celle-ci, et après cette période.

Nature et durée de votre participation

La participation à cette étude inclut trois entretiens de type semi-directifs. Ces entretiens auront pour thème principal votre histoire de vie (avant, pendant et après la sortie de rue). Ces entretiens suivront les liens et éléments que vous amènerez en racontant votre histoire. Vous aurez la possibilité d'évoquer les éléments que vous voudrez bien partager et garder pour vous les éléments que vous ne souhaitez pas divulguer. L'entretien commencera avec la question suivante : J'aimerais savoir dans quel contexte avez-vous connu l'Accueil Bonneau? Par la suite, nous explorerons plus en profondeur les éléments que vous avez soulevés ainsi que les éléments en lien avec votre parcours d'itinérance et votre sortie. Les entretiens seront d'une durée de 60 à 90 minutes chacun. Afin d'assurer une plus grande compréhension de vos propos et d'éviter toute déformation de ceux-ci, les entretiens seront enregistrés de façon audio. Ces entretiens auront lieu dans un local de l'organisme l'Accueil Bonneau. Les entretiens seront espacés de quelques jours à une semaine. Les dates de ces derniers seront décidées en fonction de vos disponibilités et de celle de la chercheuse.

Avantages liés à la participation

Vous ne tirez aucun bénéfice personnel à participer à cette étude. Néanmoins, vous aurez participé à l'avancement de la connaissance en regard de l'itinérance et surtout, du processus de réinsertion sociale suite à un épisode d'itinérance.

Risques liés à la participation

Il est possible que certains éléments abordés et que certains souvenirs vous fassent ressentir un inconfort (tristesse, rappel de moments souffrants, etc.) La chercheuse adoptera donc une attitude de respect et d'empathie à votre égard. Si vous nécessitez de l'aide et du soutien psychologique durant et après l'entrevue, des intervenants de l'organisme pourront être sollicités pour assurer ce soutien – avec votre consentement. Enfin, si vous désirez avoir d'autre de soutien que celui offert dans l'organisme, la chercheuse pourra vous fournir des références appropriées.

Confidentialité

Pour assurer la confidentialité et l'anonymat des participants, toutes les données permettant d'identifier les participants seront omises ou modifiées, et l'accès aux données brutes sera limité. Ces données seront mises dans un fichier dont l'ouverture nécessite un mot de passe que seuls les membres de l'équipe de recherche connaîtront. De plus, les formulaires de consentement seront conservés sous clé. Des extraits d'entrevues pourront être utilisés pour illustrer les résultats de cette recherche, mais toujours en s'assurant que l'anonymat des participants soit respecté. Il est possible que les données rendues anonymes soient utilisées dans une étude ultérieure sous la direction de Sophie Gilbert (directrice de recherche de la présente étude). Néanmoins, les mêmes aspects de confidentialité et d'anonymat seront appliqués.

Les données brutes seront conservées 3 ans après la fin de l'étude, puis seront détruites.

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser la chercheuse, Alexandrine Gauthier, verbalement ou par écrit; toutes les données vous concernant seront détruites.

Indemnité compensatoire

Une indemnité sera octroyée au participant à la fin de chaque entrevue. Celle-ci sera de 20\$.

Des questions sur le projet?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation vous pouvez communiquer avec les responsables du projet :

Sophie Gilbert, 514-987-3000, ext. 4441, gilbert.sophie@uqam.ca;

Alexandrine Gauthier, gauthier.alexandrine@courrier.uqam.ca.

Des questions sur vos droits? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE : cerpe4@uqam.ca

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom Nom

Signature

Date

Engagement du chercheur

Je, soussigné(e) certifie

(a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire; (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard;

(c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;

(d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom

Signature

Date

ANNEXE III : Certificat d'approbation éthique

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE 4: sciences humaines) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2016) de l'UQAM.

Titre du projet: Les processus de ré-affiliation d'hommes en situation d'itinérance
Nom de l'étudiant: Alexandrine GAUTHIER
Programme d'études: Thèse de spécialisation en psychologie ou stage de recherche (1er cycle)
Direction de recherche: Sophie GILBERT

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Thérèse Bouffard
Présidente du CERPE 4 : Faculté des sciences humaines
Professeure, Département de psychologie